

VILLE DE PONT-DE-CLAIX

DECISION DU MAIRE n° 053 / 2020

Service : Marchés
Tel : 04.76.29.86.73
ref. : BAT2007

OBJET : Avenant n°1 en plus et / ou moins-value
Marché de TRAVAUX ECOLE ELEMENTAIRE JEAN MOULIN
Lot n°3 de Menuiseries extérieures
Lot n°5 de Plâtrerie – Menuiseries intérieures
Lot n°9 de Chauffage – Sanitaire - VMC

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-17, L 2122-18, L 2122-22, L 2122-23

VU la délibération n° 1 du Conseil Municipal du 4 juin 2020 déléguant à Monsieur le Maire les pouvoirs prévus par le Code Général des Collectivités Territoriales et en cas d'absence ou d'empêchement du Maire au Premier Adjoint, puis à défaut aux adjoints pris dans l'ordre du tableau

VU l'arrêté du Maire n°037/2020 du 17 juin 2020 portant délégation de fonction et signature à Monsieur Sam TOSCANO, 1er Maire-Adjoint et notamment subdélégation des attributions du Conseil Municipal indiquées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales en matière de marchés publics

CONSIDERANT le marché de travaux de l'école élémentaire Jean Moulin, lot n°3 de menuiseries extérieures, conclu avec l'entreprise ECM ALU, pour un montant initial de 121 329,94 € HT et la nécessité de régulariser des travaux supplémentaires à la demande du maître d'ouvrage portant sur la fourniture et la pose de panneaux mélaminés blanc pour habillage des murs entre les châssis ainsi que la suppression de châssis fixe (ligne 3-3-4 du DPGF). Il en résulte une plus-value globale de 1 109,75 € HT

CONSIDERANT le marché de travaux de l'école élémentaire Jean Moulin, lot n°5 de plâtrerie – menuiseries intérieures, conclu avec l'entreprise SORAP BATIMENT, pour un montant initial de 74 500 € HT et la nécessité de régulariser des travaux supplémentaires à la demande du maître d'ouvrage portant sur la fourniture et la pose de BA13 dans préau 1 et 2 et de BA18 pour habillage de garde corps et de tablette, et la suppression de trappes de visite (ligne 5-7-5-5-1 du DPGF). Il en résulte une plus-value globale de 80 € HT

CONSIDERANT le marché de travaux de l'école élémentaire Jean Moulin, lot n°9 de chauffage – sanitaire – VMC, conclu avec l'entreprise KF RENOVATION, pour un montant initial de 21 477,38 € HT et la nécessité de régulariser des travaux supplémentaires :

- dus à des sujétions techniques imprévues sur le réseau d'eau froide en cuivre existant trop abîmé au niveau des sanitaires et sur le remplacement de la vanne locale ménage qui ne fonctionnait plus. Il en résulte une plus-value de 2 526,85 € HT
- à la demande du maître d'ouvrage portant sur la fourniture et la pose d'un évier à encastrer, d'un radiateur en fonte, déplacement de radiateurs et coupure générale. Il en résulte une plus-value de 1 927,37 € HT

DECIDE

ARTICLE 1 : de signer un avenant en plus-value :

- Pour le lot 3 avec l'entreprise ECM ALU – 111, avenue de la république – 38 130 Echirolles, titulaire du marché : Avec une plus-value de 3 154,39 € H et une moins value de 2 044,64 € HT, cela porte le montant du marché de 121 329,94 € HT à 122 439,69 € HT, soit une augmentation de 0,91 %.

- Pour le lot 5 avec l'entreprise SORAP BATIMENT – 9, rue Marcel Chabloz – 38 400 Saint Martin d'Hères, titulaire du marché : Avec une plus-value de 980 € H et une moins value de 900 € HT, cela porte le montant du marché de 74 500 € HT à 74 580 € HT, soit une augmentation de 0,11 %.

- Pour le lot 9 avec l'entreprise KF RENOVATION – 35 rue des Alliés – 38 100 Grenoble, titulaire du marché : Avec une plus-value de 4 454,22 € HT, cela porte le montant du marché de 21 477,38 € HT à 25 931,60 € HT, soit une augmentation de 20,74 % (dont 11,76 % en sujétions techniques imprévues).

Cette dépense est inscrite au budget 2020

ARTICLE 2 :

Toutes les autres clauses du marché restent inchangées.

Acte rendu exécutoire par :

- *dépôt en Préfecture le 14 septembre 2020*
- *publication le 14 septembre 2020*
- *et notification service marchés*

A PONT DE CLAIX, le 2 septembre 2020

Pour le Maire et par délégation,
Le 1er Maire Adjoint,
Sam TOSCANO





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX

Utilisateur : TSIGRIS Gaelle

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Contrats, conventions et avenants
Numéro de l'acte:	DEC_2020_053
Date de la décision:	2020-09-02 00:00:00+02
Objet:	Avenant n°1 en plus et / ou moins value - Marché de travaux école élémentaire Jean Moulin - Lot n°3 de menuiseries extérieures, Lot n°5 de Plâtrerie / menuiseries intérieures - Lot n°9 de Chauffage / Sanitaire / VMC
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1.3 - Actes modificatifs (avenants) aux marchés publics
Identifiant unique:	038-213803174-20200902-DEC_2020_053-CC
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 038-213803174-20200902-DEC_2020_053-CC-1-1_0.xml	text/xml	1087
nom de original: DEC_2020_053marchés.pdf	application/pdf	103493
nom de métier: 99_DC-038-213803174-20200902-DEC_2020_053-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	103493

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 septembre 2020 à 16h17min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 septembre 2020 à 16h17min23s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 septembre 2020 à 16h17min24s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 septembre 2020 à 16h18min21s	Reçu par le MI le 2020-09-14